

PROCÈS VERBAL DU TROISIÈME CONSEIL D'ÉCOLE

Année scolaire 2024/2025

Lundi 16 juin 2025 - 18h

Ordre du jour :

- Effectifs et simulations répartitions pédagogiques
- Retour année 3 labellisation E3D
- Sécurité : alerte incendie, PPMS attentat intrusion.
- Présentation projet d'école 2024 2029 et projets annuels 2025 2026 (natation, prix Kamari...)
- Projets pédagogiques et sorties scolaires 2024/2025
- Questions diverses (opération « un livre pour les vacances », fête de l'école...)

Présents : *Mairie :* Mr GOUBY maire, Mr ROCHIGNEUX adjoint en charge de l'éducation et du périscolaire
Représentants de parents d'élèves : Mmes CHAVAREN, PETIT JEAN, DAMAS, BARSALON, CHARLES
Enseignants : Mmes CHEVAILLER, POULY, BARTHOLIN, LOMBARDIN, VERNAY, Mr FOURNEL directeur
Mmes CHAZAL et PETELET, ATSEM

Excusés : Mr GODEL IEN, Mmes FORESTIER, DE NARDIN BONNEFOY et BETTI enseignantes

1. Effectifs et simulations répartition pédagogique

a) Effectifs 2024/2025 :

Par niveau :

PS : 20 MS : 18 GS : 17 **Cycle 1 : 55**

CP : 15 CE1 : 14 CE2 : 15 **Cycle 2 : 44**

CM1 : 13 CM2 : 20 **Cycle 3 : 33**

Total : 132 élèves répartis sur 6 classes soit 5 élèves de plus que l'an dernier.

b) Prévisions effectifs 2025/2026 :

Par niveau :

PS : 17 MS : 19 GS : 20 **Cycle 1 : 56**

CP : 18 CE1 : 15 CE2 : 14 **Cycle 2 : 47**

CM1 : 15 CM2 : 13 **Cycle 3 : 28**

Total : 131 élèves.

Simulations : Voir fiche annexe (A 5 classes, moyenne de 26,2 élèves par classe ; A 6 classes, moyenne de 21,83 élèves par classe)

La priorité nationale sur des classes avec effectifs allégés en GS CP et CE1 (Pas plus de 24 élèves) doit être, dans la mesure du possible, l'un des principaux critères de répartition.

La répartition nominative sera finalisée lors d'un prochain conseil des maîtres.

Les listes définitives seront affichées en fin de journée le jour de la pré rentrée (vendredi 29 août 2025 à partir de 16h30).

2. Labellisation E3D :

Année 3.

- Les différents projets initiés en année 1 et 2 ont été reconduits cette année. Élection des éco-délégués, journée de ramassage des déchets sur la commune de Marcilly le Châtel, compost, jardinage, le rôle des haies dans le paysage et la biodiversité (CE1), élevage de papillons (de la chenille au papillon) en GS CP...
- Dans la perspective de la 3^{ème} conférence des Nations Unies sur l'Océan qui se tient actuellement à Nice, l'école s'est inscrit dans cette thématique de l'année de la mer. Les différentes classes ont élaboré de nombreux projets dans ce sens.
- Cette année, afin de poursuivre la construction de la spirale du développement durable, de nouvelles actions ont été menées.

+ Participation au défi Maud de Fontenoy sur la protection des Océans. La classe de PS MS de Mme Chevailler a remporté le 3^{ème} prix. Félicitations à eux ! (Présentation vidéo)

+ Jardins d'Oasis : (PS-MS-GS-CP-CE1) : 2 interventions en classe sur le cycle naturel et domestique de l'eau et une sortie à la rivière avec pêche de différentes espèces dans le Drugent, repérage de ces espèces avec une clé de détermination et mise en relation avec le niveau de pollution du cours d'eau.

+ Sortie à l'aquarium : diverses animations en fonction du cycle (chaîne alimentaire, tri des déchets et habitat des animaux marins)

+ Sortie au musée des Confluences : travail sur la baleine (PS-MS)

+ Programme sur la forêt avec le groupement des sylviculteurs du Haut-Foréz (GS CP et CP CE1) : une sortie dans la forêt marcilloise et une intervention sur les métiers du bois : le bûcheronnage

+ Participation au Parlement des Enfants (CM1 CM2). Objectif : élaborer une loi applicable pour lutter contre la pollution des océans. (Présentation de la loi)

+ Intervention Loire Forez en CE2 CM1 et CM1 CM2 (« Prendre soin du vivant et de sa santé ») : le 11/04, 16/05 et 13/06 (Découverte de la biodiversité des sols et son importance/ Découvrons ses plantes super-intelligentes qui façonnent nos sols & nos climats/ Cultivons notre jardin & notre santé)

➤ Suite au déplacement du transformateur, modification de l'emplacement du parking à vélos pour encourager les déplacements doux. Ce projet sera l'objet d'une réflexion et d'un travail avec les éco délégués l'an prochain en lien avec la municipalité.

3. Sécurité : alerte incendie, PPMS attentat intrusion.

Deuxième exercice incendie réalisé le 3 juin 2025. Ni les élèves, ni les enseignantes n'avaient été avertis de l'alerte. Evacuation effective de la totalité des élèves en environ 5 minutes. Un compte-rendu de l'exercice a été transmis en mairie. A noter le bon comportement des élèves de MS GS qui ont dû évacuer sans la présence de l'ATSEM de la classe en train de travailler avec la classe de GS CP ;

PPMS Attentat – intrusion : renouvellement de la demande des films opaques pour la classe 5.

Le conseil d'école rappelle qu'il est strictement interdit de stationner à proximité de l'école et/ou de déposer les élèves en voiture au portail. Des parkings sont prévus pour se garer et emmener les élèves à l'école.

4. Présentation du projet d'école 2024-2029 suite à l'évaluation d'école de l'an dernier

Voir fiche annexe

Projets d'école et projets scolaires 2025/2026 :

Module natation (financé par Loire Forez):

CP : Du jeudi 9 octobre au vendredi 28 novembre 2025 de 10h20 à 11h05 (horaires dans le bassin) les lundis et jeudis.

CE2-CM1-CM2 : Du jeudi 9 octobre au vendredi 28 novembre 2025 de 14h50 à 15h35 (horaires dans le bassin) les lundis et jeudis.

Gymnase de Boën (financé par Loire Forez): Comme l'an dernier, l'ensemble des classes de l'école a émis des vœux pour l'utilisation du gymnase de Boën et de ses équipements pour l'année scolaire 2025/2026

Reconduction du projet E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable)

Participation au Prix Kamari (CM1 CM2 avec décloisonnement lors des interventions): Le prix Kamari est un prix décerné par les élèves à un auteur contemporain, à l'échelle du département de la Loire.

Son objectif est de faire découvrir aux élèves l'écriture du théâtre d'aujourd'hui, encadré par des comédiens professionnels. Chaque classe lit trois œuvres et vote en fin d'année pour celle qu'elle a préférée. Les votes sont ensuite centralisés pour décerner le prix à l'auteur qui aura le plus convaincu les élèves, et qui viendra les rencontrer. (13h d'intervention des artistes en classe, la séance de délibération et la séance de restitution ; deux spectacles de la saison au Théâtre des Pénitents).

Festival du court métrage 2025/2026 (PS au CM2)

37ième Prix des Incorruptibles (CP au CE2)

Demande de spectacles au théâtre du Parc et au théâtre des Pénitents.

4. Projets de classe

• Education Physique

PS MS : Module pilotage et module piéton

MS-GS : Module danse

GS : Module piscine (1 semaine tous les jours matins et après-midi en fin d'année)

GS CP et CP CE1 : Gymnase P4 (Tchoukball et Lutte)

CE2 CM1 et CM1 CM2 : Gymnase période 3 (Modules Acrosport et badminton).

• Parcours d'éducation artistique et culturel :

CP CE1 CE2 CM1 : 36ième prix des incorruptibles. Élections pour le coup de coeur de chacun. Résultat des votes.

PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 : Fête du court métrage en mars et chorale d'école sur la période 5.

CE2 CM1 et CM1 CM2 : Participation au prix Kamari ; vendredi 23 mai : délibération des jurys par pôle ; mardi 17 juin : rencontre avec l'autrice gagnante des délibérations du pôle de Montbrison.

Ecole et cinéma avec le visionnage du dernier film « Swing »

Spectacle « Diana » à l'école en collaboration avec le théâtre des Pénitents le lundi 12 mai 2025

• Parcours d'éducatif de santé :

CM1 CM2 : Renforcer l'éducation à la responsabilité face aux risques (formation aux premiers secours). Module réalisé en classe et intervention de Mr BONIN, sapeur pompier professionnel le lundi 30 juin 2025.

CP CE1 : Projet sur le thème le sommeil et les écrans en partenariat avec l'IFSI (3 semaines).

CE2 CM1 : Projet sur le sommeil et les écrans en partenariat avec l'IFSI (3 semaines).

• Parcours éducation à la citoyenneté et développement durable : (Voir point Labellisation E3D)

PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 : Voyage à Lyon (Musée des confluences et Aquarium de Lyon) avec différentes animations et des ateliers de qualité proposés aux élèves. Thématique : les océans et leur protection

CE1 : Permis piéton (le 1^{er} avril 2024) (Gendarmerie de Montbrison). Module sur la sécurité routière.

CP : Echange culturel (chant, questions-réponses... avec traducteur) par visio-conférence avec une classe ukrainienne avec la collaboration de Mr le Maire. Échange de dessins. Ce projet d'ouverture au monde engage la commune. Mr le Maire remercie les deux enseignantes qui ont participé à ce projet.

Pour rappel : Le Sou des écoles mène des actions pour financer les projets de classe et d'école. Toute l'équipe pédagogique les remercie pour leur investissement.

5. Questions diverses

Comme chaque année, l'opération « Un livre pour les vacances » permet à tous les écoliers de CM2 de recevoir une œuvre de la littérature française pour les accompagner durant les vacances d'été. Pour cette édition 2025, *L'Odyssée d'Homère* adaptée par Murielle Szac et Catel a été choisie.

A) Questions ou remarques des parents d'élèves

- Lors du premier conseil d'école nous avons parlé des temps périscolaires notamment la garderie, sans vraiment de réponses à nos interrogations.

Aujourd'hui plusieurs parents et enfants sont venus nous voir concernant les temps périscolaires:

Sur le temps de cantine les enfants doivent attendre sur un banc assis et sans parler pendant que tout le monde passe aux toilettes, avec une moyenne de 80 enfants mangeant à la cantine et en comptant deux services, cela fait au minimum 40 enfants attendant pour passer aux toilettes les uns après les autres. Ce temps peut donc être très long.

Nous comprenons qu'il y ait besoin de cadre lors de ces temps. Mais nous aimerions vous rappeler que les enfants ont besoin de temps de décharge. Rester 15 minutes assis sans bouger ni parler nous ne comprenons pas l'utilité. Si c'est parce qu'il manque du personnel encadrant et que vous ne pouvez pas surveiller les enfants qui jouent pendant que certains passent aux toilettes alors nous devrions peut-être envisager d'embaucher.

Réponse (Mmes CHAZAL et PETELET, employés communaux s'occupant de la garderie) : «40 enfants sous le préau c'est très bruyant donc ils attendent en silence car difficile de chuchoter. Tous les enfants passent aux toilettes et certains enfants ont besoin de ce temps de silence pour se reposer, moment de « zen attitude ».

Christelle pendant ce temps accompagne l'autre service.

Les enfants restent assis pour la sécurité et pour éviter les accidents car une personne pour 40 enfants c'est compliqué lorsqu'il faut soigner un élève... »

- La mairie pourrait-elle demander un service civique ?

Mr le Maire répond que cette question est envisagée mais la mission d'un service civique ne rentre pas dans ce cadre de garderie du temps de midi. La mairie est en réflexion sur l'amélioration des temps de garderie, la priorité reste la sécurité, si cela passe par une embauche de personnel, les tarifs du périscolaire seraient augmentés ... Le nombre croissant d'élèves en bas âge transforme fortement la gestion et le fonctionnement du temps des repas. C'est compliqué de trouver du personnel pour 1h le matin, 2h à midi et 1h le soir...

-Concernant la garderie, le problème reste le même les enfants restent souvent dehors sous le préau assis lorsqu'il fait très froid ou qu'il pleut. Nous avons posé la question au personnel qui nous a répondu que la garderie était trop petite et qu'avec autant d'élèves ils ne seraient pas gérables.

Hors nous avons une salle de motricité avec un accès extérieur. Le temps de garderie pour ces jours pourrait peut-être être envisagé à l'intérieur afin de laisser les enfants jouer et de faciliter le travail des agents.

En parallèle aucune activité n'est proposée sur ces temps là. Est ce que le personnel se forme régulièrement pour actualiser ses connaissances sur le développement et les besoins de l'enfant ainsi que pour apprendre des techniques d'animation des temps périscolaires ?

Nous sommes d'accord qu'un cadre doit être imposé mais la bienveillance et l'épanouissement des enfants est compatible avec.

Mr le maire dit que l'on peut faire évoluer les choses, historiquement la garderie a déjà été installée dans la moitié de la salle de motricité... A réfléchir en collaboration avec les familles pour trouver d'autres solutions que des temps de garderie trop longs. La garderie reste également un service proposé pour dépanner les familles.

Les parents rappellent qu'ils laissent leurs enfants à la garderie car ils n'ont pas d'autres solutions.

La salle de motricité résonne beaucoup donc c'est pénible d'y rester, de plus certains équipements sportifs sont parfois installés de manière pérenne. De nombreux jeux sont mis à disposition des enfants dans la cour de récréation.

Mr Fournel rajoute que le temps périscolaire fonctionne bien à Marcilly, les enfants évoluent en sécurité. Il n'est pas forcément nécessaire que les enfants soient toujours sollicités en terme d'animation, le temps de l'enfant est respecté avec des temps de jeux et des temps de repos, de calme, de rêverie qui sont tout aussi importants pour leur développement.

Mme Pouly trouve que les enfants sont apaisés après le temps de midi, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres écoles.

M le Maire rappelle que des membres du conseil ont remplacé au pied levé certaines absences du personnel.

-Comment deux maîtresses en maternelle peuvent elles s'occuper de classe surchargées à plus de 30 élèves ? N'est ce pas de la maltraitance pour des enfants de 3 ans d'être dans des classes surchargées ?

-Comment des CM2 prêts à rentrer au collège peuvent avoir un niveau suffisant en étant dans des classes à doubles niveaux et surchargées ?

-Comment en passant de 6 à 5 classes. Avec 2 classes surchargées et 4 maîtresses complétant les quarts de temps etc on peut commencer l'école de façon sereine ?

L'ensemble de l'équipe éducative et des enseignant(e)s agiront au mieux dans l'intérêt des élèves afin de leur permettre d'accéder aux compétences de bases et de les aider à s'épanouir en fonction des moyens alloués.

-vu les effectifs de maternelle prévoyez vous une 3eme ATSEM pour accompagner les enfants ?

La mairie entend la demande et note la question pour réflexion mais il rappelle que la dotation en heures d'ATSEM est déjà importante.

B) Questions ou demandes des enseignants:

Quels sont les travaux prévus cette année au niveau des classes pour la période estivale?

Renouvellement de la chaudière et réfection du local vélo.

C) Municipalité :

Certaines serrures de l'école vont être remplacées par des serrures à badge.

Vous avez des questions, une difficulté ou seulement une inquiétude ? Les personnels de l'école, enseignants et personnels médicaux et sociaux (de l'Éducation nationale ou des collectivités locales) peuvent, chacun pour ce qui les concerne, vous informer ou vous conseiller, vous ou votre enfant.

Informations : Calendrier scolaire

Vacances d'été: vendredi 4 juillet 2025 après les cours.

Rentrée 2025/2026 : lundi 1 septembre 2025

L'ensemble de l'équipe éducative vous souhaite d'excellentes vacances estivales.

Le président

Mr FOURNEL



Le secrétaire de séance

Mme LOMBARDIN



Clôture de séance: 20:40